

MOBILISATION CONTRE L'ISOLEMENT DES AGES

Vous souhaitez vous impliquer et participer à la vie sociale locale, rejoignez nos équipes citoyennes.

Et si vous connaissez des personnes qui souffrent de leur solitude et/ou de leur isolement, ne détournez pas le regard.

Prenez contact avec nos services, ensemble brisons l'isolement !



Le Centre Social Rural met à votre disposition une plateforme d'entraide locale :

www.bipop.com

N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.



Chauffeurs volontaires ?

Contactez-nous, nous recherchons des bénévoles !

03.44.46.75.41

seniors@csrgrandvilliers.fr

CONTACTEZ-NOUS !

Delphine GRIGNON

Centre Social Rural du Canton
de Grandvilliers

32 rue Frédéric Petit
60210 GRANDVILLIERS

03.44.46.75.41

seniors@csrgrandvilliers.fr

Retrouvez-nous sur Facebook et
sur notre site internet



Facebook



Site internet

Le Centre Social accueille dans ses locaux
divers associations et organismes



TRANSPORT A LA DEMANDE

POUR QUI ?



TRANS'PARTAGE C'EST QUOI ?

Le Centre Social Rural du Canton de Grandvilliers met à la disposition de ses usagers, un service de transport à la demande. Un chauffeur bénévole vous prend en charge et vous dépose à un lieu défini lors de la réservation (selon les disponibilités).

A QUI S'ADRESSE TRANS'PARTAGE ?

Ce service est ouvert aux personnes retraitées, usagers du Centre Social Rural sans moyen de locomotion et/ou sans permis.

POUR ALLER OU ?

Sur un rayon de 25 kms :

- courses, coiffeur...
- rendez-vous médicaux, paramédicaux, pharmacie,
- effectuer des démarches administratives,
- participer aux activités proposées par le Centre Social Rural.



COMMENT CA MARCHE ?

PRISE DE RENDEZ-VOUS

avec l'Animatrice Pôle Seniors du Centre Social Rural du Canton de Grandvilliers



RENDEZ-VOUS

Validation du règlement, pré-inscription du bénéficiaire et Adhésion au Centre Social Rural de 5 €



RECONTACTER

le Centre Social Rural
48 h à l'avance



ECHANGE DE COORDONNEES

entre le bénévole et l'usager



ECHANGE TELEPHONIQUE

entre le bénévole et l'usager



REALISATION DU TRANS'PARTAGE

CENTRE SOCIAL RURAL DU CANTON DE GRANDVILLIERS

03.44.46.75.41

seniors@csrgrandvilliers.fr

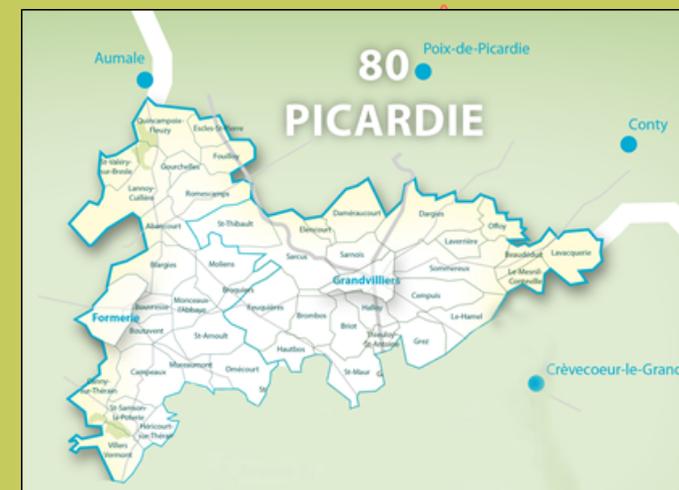
Ouvert du

Lundi au Vendredi

de 9h00 à 12h00

13h30 à 17h30

LE TERRITOIRE DESSERVI PAR



A QUEL PRIX ?

L'utilisateur indemnise le conducteur des frais de déplacements et des frais de stationnements.

Le kilomètre facturé commence dès le départ du domicile du chauffeur bénévole et jusqu'au retour de ce même domicile.

Pour un déplacement inférieur à 5 kms, le forfait est de 2 € ensuite le coût est fixé à 0.40 € du kilomètre.